

B.C.O. Pont Ste Maxence
Assemblée générale
2019 - 2020

Bilan d'activités

*Cette saison demeurera très particulière.
La population mondiale a vécu une épreuve collective.*

*Personne n'a été épargné.
Toutes les structures médicales, industrielles, financières, commerciales, sportives ont connu de grandes difficultés.
Ce que nous avons subi n'est, ni plus grave, ni moins grave, que pour d'autres clubs. Pour cela, nous n'allons pas lister les difficultés auxquelles nous faisons face.
Nous n'allons pas nous lamenter sur les pertes financières.
Nous n'allons pas nous morfondre sur les manifestations exceptionnelles qui ont été annulées.*

Au cours de cette assemblée générale, après les bilans, nous parlerons de l'avenir.

*Notre club fait partie de l'élite des clubs en France. Nous sommes depuis longtemps une locomotive et c'est notre devoir de le démontrer en cette période particulière.
Nous serons les pionniers de la reprise de nos pratiques.*

Nous en avons les moyens :

- Les moyens humains :

- avec des dirigeants, vraiment bénévoles mais totalement impliqués, qui ont multiplié les visio-réunions pendant le confinement.*
- Avec des éducateurs professionnels qui ont rongé leur frein pendant la durée du confinement et qui ont repris les activités autorisées, avec une immense énergie, à partir du 2 juin.*

- Les moyens économiques :

- L'Etat nous a apporté le soutien indispensable au travers des mesures de chômage partiel.*
- La Municipalité nous a apporté toutes les garanties nécessaires.*

- *Le Conseil Départemental de l'Oise et le Conseil Régional des Hauts de France ont confirmé les subventions même pour les actions non effectuées.*
- *Le dispositif d'état concernant la Politique de la Ville a confirmé les financements même pour les actions non terminées.*

- *Les moyens matériels :*

- *Réception des nouvelles machines de cardio le 11 mai, date du 1^{er} jour de déconfinement. A présent, tout notre parc machine est constitué de machines neuves.*
- *Des locaux aménagés pour respecter les mesures sanitaires édictées par le gouvernement. Un agent municipal travaille intensément pour désinfecter les locaux et les éducateurs sportifs se consacrent également à cette tâche.*

Je tiens à dire que nous avons la fierté d'être le 4^{ème} effectif de France pour la FFHM.

Nous avons l'honneur d'accueillir M. Jean-Yves JEROME, Président du comité régional des Hauts de France.

Les effectifs

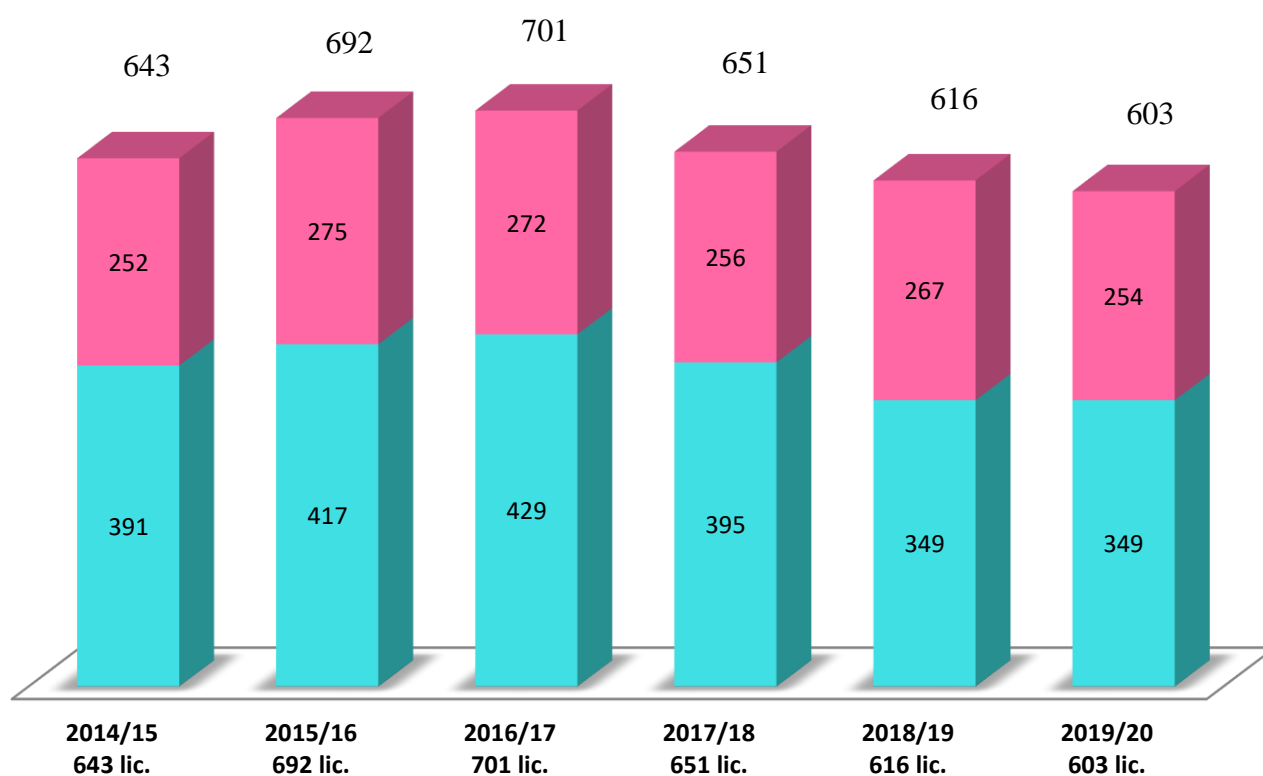
Les effectifs pour la saison 2019/2020 sont de 177 licenciés à la FF BOXE et de 426 à la FFHM.

Soit un effectif total de 603 licenciés.

Après 2 saisons au cours desquels nous accusions une légère baisse des effectifs, nous avons engagé de gros investissements en 2019 et début 2020 pour renouveler entièrement notre parc machine.

Les inscriptions ont été interrompues le 1^{er} mars car notre club a décidé la fermeture avant la date du confinement décidé par le gouvernement le 17 mars.

Nous étions sur un rythme d'inscription mensuel qui nous aurait permis d'atteindre environ 700 licenciés.



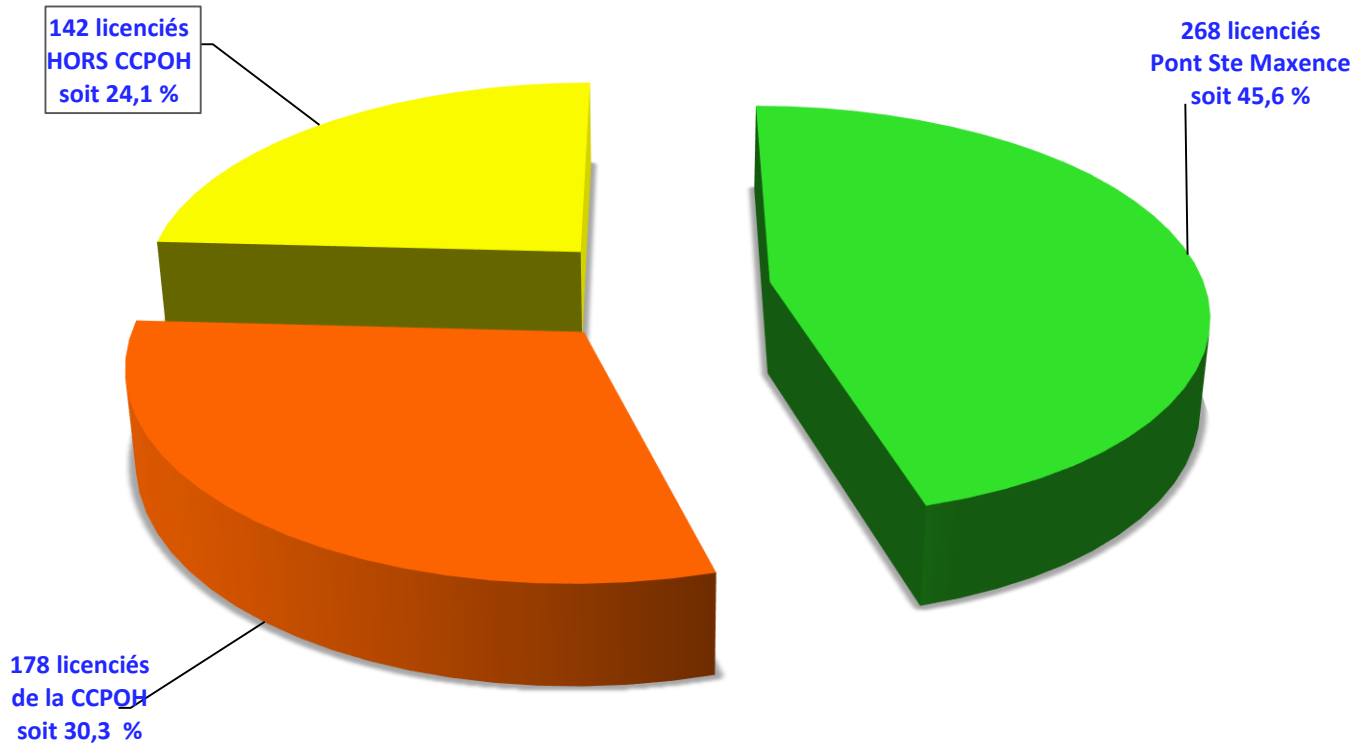
Effectif féminines 254
Effectif masculins 349

La répartition géographique

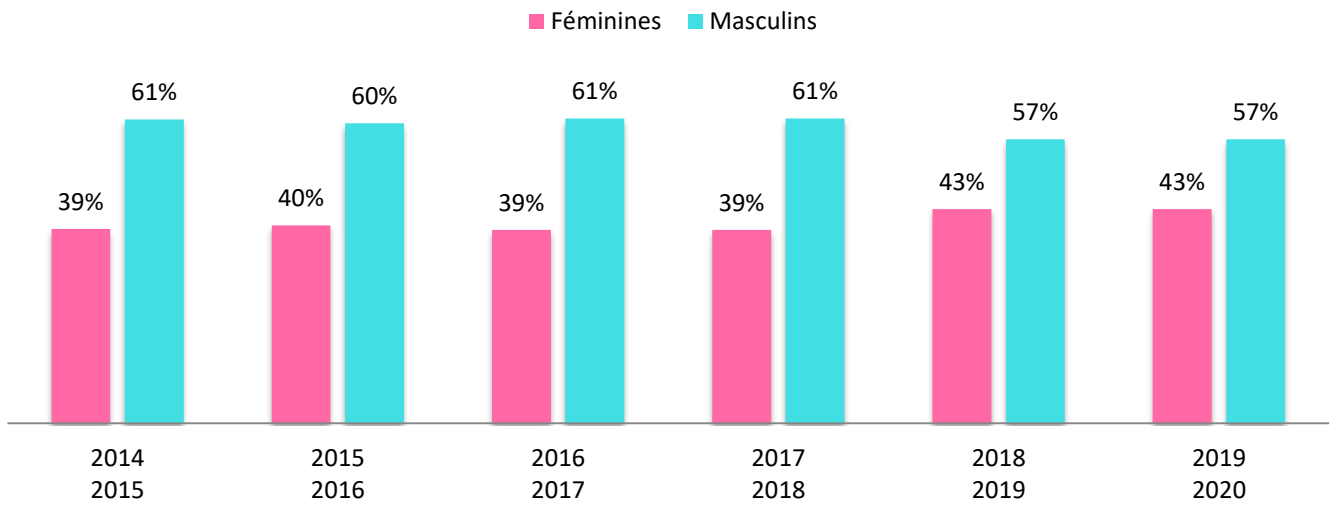
268 licenciés résident à **Pont Ste Maxence** soit **45.6 %** des effectifs.

178 licenciés résident dans les communes de la communauté des communes, soit **32.3 %** des effectifs.

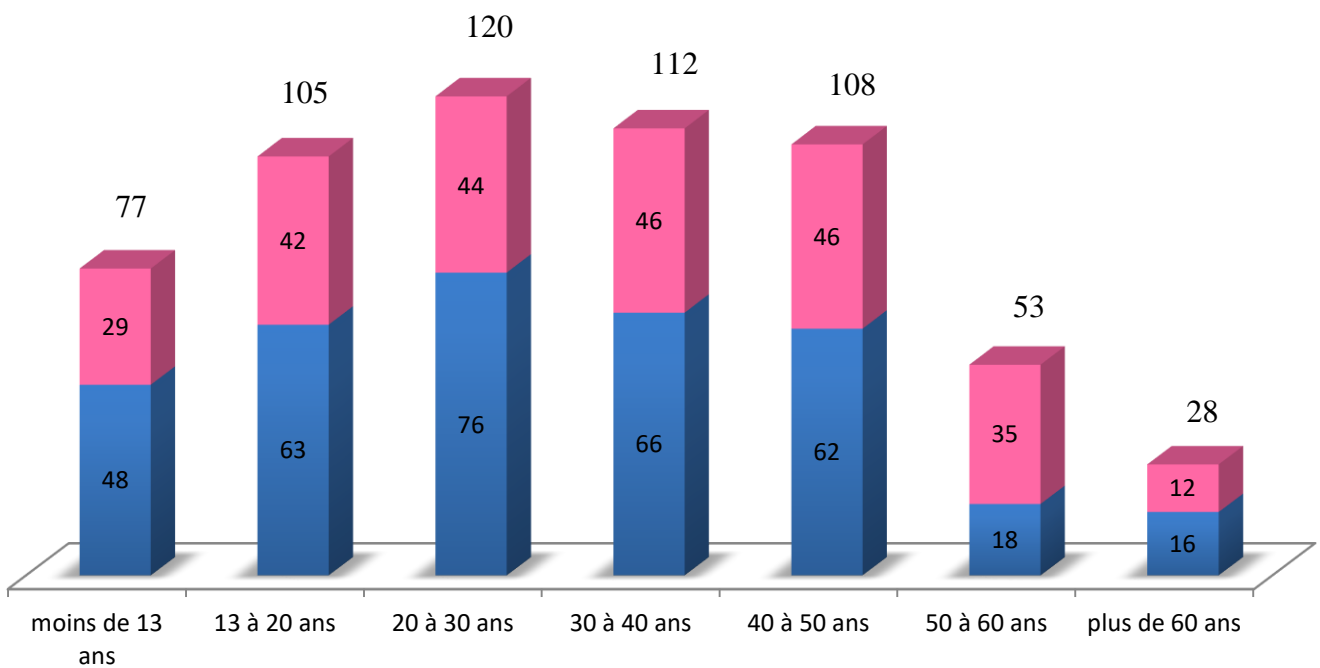
142 licenciés résident hors de la communauté des communes, soit **24,1 %** des effectifs.



La mixité



La répartition en âge et par sexe



L'HANDIBOXE

Notre club est lié par convention à 6 structures spécialisées.

Le Pavillon Girardin d'Ermenonville

Pathologies : Poli-traumatisés - Séance : le mercredi de 14h00 à 15h30.

Le foyer Etincelle de Creil

Pathologies : Invalides Moteur Cérébral - Séance : le mardi de 10h00 à 12h00.

Le foyer ITEP Les Guerets de Laversines

Pathologies : Troubles du comportement chez des adolescents - Séance : le jeudi de 13h00 à 14h30.

Le foyer ADAPEI de Clairoix

Pathologies : Trisomie ; Retards mentaux - Séance : le mardi de 10h00 à 12h00.

Le foyer ADAPEI de Pont Sainte Maxence

Pathologies : Retards mentaux - Séance : le lundi de 19h00 à 20h00.

Le foyer Le Clos du Nid de l'Oise de Le TILLET

Pathologies : Retards mentaux, trisomie - Séance : le mardi de 10h00 à 12h00.

Nous comptons 26 pratiquants en situation de handicap dont 22 vivent en foyer de vie.

Notre club a pour objectif majeur l'intégration des personnes handicapées dans les séances pour tous publics.

Pour cela, le club s'appuie sur des éducateurs qui ont les compétences et l'expérience pour permettre cette participation. Tant sur les séances pour les enfants que pour celles pour les adultes.

Le challenge National Gilbert JOIE

La Fédération Française de Boxe a été contrainte d'annuler le challenge Gilbert Joie 2020.

Certains de nos champions et championnes comptent plusieurs participations.

Ils nous donnent rendez-vous pour l'édition 2021.



La 3^{ème} édition du challenge David DOISY aurait dû avoir lieu au printemps 2020.

Cet évènement est primordial pour le club.

L'édition 2020 sera organisée le dimanche 1^{er} novembre 2020 sauf si vraiment les conditions sanitaires nous en empêchent.



Notre Maire, Monsieur Arnaud DUMONTIER, est à l'initiative de cette belle manifestation et il met toujours un point d'honneur à être présent.

Monsieur David DOISY est le parrain de ce challenge. Ce champion hors-pair sera encore présent cette année.



L'animation en milieu carcéral

Débutée en octobre 2014 à la maison d'arrêt de Compiègne, l'activité se poursuit au centre pénitentiaire de Liancourt depuis octobre 2015.

A raison de 2 séances par semaine, notre éducateur Yvan MENDY, délivre des cours de boxe dont l'objectif est principalement éducatif.

Appréciation de Mme Patricia MARIANO - Directrice du centre pénitentiaire de Liancourt :

L'intervention du BCOP au centre pénitentiaire de Liancourt est l'une des activités phares proposées aux personnes détenues par l'établissement.

Largement plébiscitée et demandée par la population pénale, elle est tout aussi reconnue par les personnels qui savent et connaissent le travail éducatif et cadrant proposé par les différents animateurs intervenus depuis le début de notre collaboration.

Bien plus qu'une seule activité sportive récréative ou occupationnelle, les valeurs de respect, tant des règles que de l'adversaire, font de l'activité boxe en détention un véritable biais à l'apprentissage de l'altérité, du vivre ensemble et des limites, indispensables à la vie en société.

Cette activité complète ainsi parfaitement le travail qui peut être mené à différents niveaux, par les moniteurs de sport de l'établissement, par les agents de détention mais également par les conseillers d'insertion et de probation.

La relation de confiance, tissée depuis plusieurs années avec le BCOP est une véritable plus-value tant en termes organisationnels que de prise en charge des publics. Elle permet en outre d'envisager sereinement l'organisation de galas de boxe en détention, le premier s'étant particulièrement bien déroulé et ayant eu un retentissement positif certain sur les personnes détenues.

L'extrême implication du BCOP en fait l'un des clubs de boxe les plus reconnus par notre hiérarchie pour leur intervention en détention.

Pour la saison 2019-2020, l'établissement a vu l'arrivée d'un nouvel intervenant, Monsieur Yvan MENDY, lequel a repris le travail avec un groupe déjà constitué de 16 participants maximum à raison de 2 séances par semaine. L'accueil d'un champion en détention a été un évènement pour le groupe et pour les personnels, et sa simplicité très appréciée. Du côté de l'administration, l'équipe des moniteurs de sport, collaborant avec l'intervenant, a également été en partie renouvelée, participant ainsi à un travail plus large sur l'organisation du sport au CP de Liancourt.

Une réflexion a été menée sur la constitution du groupe de participants. S'agissant d'une activité très demandée par la population pénale et certains détenus étant classés depuis longtemps, l'attente pouvait être très longue pour accéder à l'activité. Il a donc été décidé de travailler par cycles, à raison de deux cycles par an. A l'issue d'un cycle, un gala sera organisé avec des boxeurs extérieurs à l'établissement. Ce fonctionnement permet aussi bien de fixer un objectif pour les boxeurs, et de faire profiter à un maximum de personnes détenues de l'activité. L'établissement a par ailleurs pu se doter d'un ring de boxe permettant aux participants de travailler différemment dans l'espace.

Malheureusement, le Covid 19 a rapidement interrompu les séances en 2020 et a conduit au report sine die du premier gala de la saison. Nous espérons à présent une reprise rapide de notre collaboration.

L'action BOXE EDUCATIVE en milieu scolaire et dans le quartier Politique de la Ville des Terriers.

Malgré un emploi du temps chargé, Yvan Mendy a tenu à prendre en charge l'animation Boxe Educative dans le quartier des Terriers. Il y a vécu et sait combien il est important d'être présent pour encadrer les adolescents. L'aide de M. Romain BAPTISTE, responsable de la Mairie de Quartier et de la Politique de la Ville, est essentielle. Il est notre interlocuteur privilégié pour toutes les questions logistiques et administratives.

Appréciation de M Romain BAPTISTE – Responsable de la Mairie de Quartier aux Terriers.

Le BCOP propose une action qui s'inscrit pleinement dans la politique de la ville de par son investissement physique sur le quartier, et d'autre part par la logique multipartenaire de sa démarche avec la ville, la CCPOH, l'académie et les instituteurs.

L'intervention du BCOP dans les écoles et hors écoles montre aux jeunes du quartier qu'il peut y avoir une activité différente dépassant les genres et les administrations. Cette présence et cette écoute sont d'autant plus importantes qu'elles se déplacent vers eux et s'intéressent à eux au travers des animateurs sportifs.

Au-delà d'une alternative au football, la boxe offre aux jeunes, qui ont parfois peu de possibilités à cause des contraintes financières et familiales, la liberté de choisir et donc, d'en profiter davantage.

Le quartier évoluant rapidement aux grés de déménagements, il est important de maintenir une présence pour raccrocher les nouveaux jeunes maxipontains en leur proposant des activités de proximité. Merci encore au Boxing Club Olympique de Pont-Sainte-Maxence pour leur investissement à longs termes sur les jeunes du quartier des Terriers

Monsieur Maxime VAILLANT, principal adjoint du collège Raymond et Lucie AUBRAC également situé en Politique de la Ville, a pris contact avec nous et une collaboration a été initiée à raison d'une séance hebdomadaire. M. Giovanni BOGGIA est en charge de cette action.

L'école primaire Robert DESNOS est également située dans ce quartier. Nous avons convenu, avec monsieur Nathan FABRONI Directeur de l'école, d'une séance hebdomadaire. M. Giovanni BOGGIA est en charge de cette action.

Monsieur Eddy SCHWARZ, Maire adjoint, a conduit une réunion visant à débiter les animations de boxe éducative à l'école maternelle Edmond PREVERT dirigée par madame Catherine DANDELEUX et à l'école primaire Edmond ROSTAND, dirigée par Monsieur Jean-Louis DUDEK.

Les manifestations exceptionnelles

Le samedi 14 décembre, le club a organisé son premier gala de la saison 2019/2020.



Le vendredi 28 février, le club a organisé le second gala de la saison.



Lors de ce gala, ce sont déroulées les demi-finales d'un tournoi qualificatif pour le tournoi international des Ceintures à Argenteuil.

Les finales auraient dû avoir lieu le **samedi 29 février**.

Ce 3^{ème} gala de la saison a été interdit par le préfet vers 17h00.

Dan BLENDA DOS SANTOS aurait dû livrer son 11^{ème} combat professionnel.

Hugo LEGROS aurait dû effectuer sa rentrée après l'opération de l'épaule qu'il a subie en septembre.

Ce combat était préparatoire au combat pour le titre national.

Le contrat pour le titre national était signé avec le champion en titre Thomas BARBIER.

Ce combat aurait dû avoir lieu à Pont Ste Maxence le samedi 16 mai. Ce gala a également été annulé.

Mais, notre club ambitionne d'être le premier à organiser à nouveau après cette période.

Nous prétendons organiser le samedi 19 septembre 2020 sous réserves des différentes autorisations de rigueur.

Dan et Hugo seront à l'affiche.

Ensuite, la municipalité mettra, à nouveau, à notre disposition le gymnase La Salamandre, le samedi 31 octobre.

Nous devrions être en mesure de présenter le championnat de France pour Hugo.

Puis, le dimanche 1^{er} novembre, nous prévoyons d'organiser le 3^{ème} challenge Handi-Boxe David DOISY.

Une autre manifestation est programmée le samedi 30 janvier 2021.

Avec toutes ces organisations et le niveau de ses boxeurs professionnels, notre club justifie son classement en club ELITE par le Conseil Départemental de l'Oise et le Conseil Régional des Hauts de France.

L'investissement en machines

En 2019, le club a choisi l'option d'un dispositif de location-vente pour remplacer l'ensemble des machines de musculation.

En 2020, pour le remplacement de toutes les machines de cardio, l'option de l'achat a été privilégiée.

A la fin du confinement, le 11 mai, les machines ont été livrées. Manque uniquement 4 machines produites aux U.S.A.

Pour répondre aux consignes sanitaires de distanciation, les machines ont été disposées sur toute la surface de la salle.



Les machines de cardio occupent tout l'espace que nous utilisons pour délivrer les cours collectifs.

Nous souhaitons tous que la crise sanitaire se résolve et que nous puissions remettre les machines dans la zone dédiée.

Si la situation sanitaire permettait une reprise, au 1^{er} septembre, de toutes les activités de groupes et de contact, sans restriction, ce serait vraiment une bonne nouvelle. Si ce n'était pas le cas, le monde du sport en général, et notre club en particulier, va continuer à souffrir. L'équation économique n'aura plus de solution.



Notre département de l'Oise est labélisé TERRE DE JEUX.

Notre ville a candidaté pour accueillir des équipes nationales étrangères.

La discipline BOXE, au travers de notre club, a été choisie pour cette candidature.

Nous avons reçu l'information que la candidature de Pont Ste Maxence a reçu la note de 13 points sur 15 et qu'elle a franchi une première étape.

Au cours de son histoire, notre club a organisé 17 galas de boxe diffusés en direct à la télévision. Nos champions Alain SIMON, Yvan MENDY, Karim ACHOUR, Guillaume FRENOIS ... ont montré les couleurs de la ville dans toute l'Europe et également sur le sol Américain et Canadien.

Mais, les Jeux Olympiques ont un impact qui n'a pas d'égal et notre club va s'investir dans ce projet comme il ne l'a jamais fait auparavant.

Nous allons collaborer avec les services municipaux ; Service des Sports, Service Techniques, pour donner une image retentissante de notre ville.

Notre Maire est à la manœuvre et prend les décisions qui feront que les JO 2024 feront date pour notre ville.